



DECLARATION LIMINAIRE

CAPL 1

Mutation

Monsieur le Président,

Pour Force Ouvrière, le Service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

La Fonction publique et le Service public se trouvent aujourd'hui mis à mal par une vision libérale de la société et par les politiques d'austérité.

C'est pourquoi FO défend la Fonction publique et ses agents, le Statut général et les statuts particuliers.

Au nom de l'exemplarité subie par les personnels, la DGFIP poursuit son travail de destruction méthodique du réseau et d'abandon programmé de missions en accélérant les fusions, restructurations, fermetures et suppressions de sites et de postes avec comme conséquence directe un éloignement physique d'une frange de la population fragilisée et des élus locaux.

Le CTL du 5 juillet viendra malheureusement apporter son nouveau lot de désolations et de désillusions.

Au-delà de ce contexte général, c'est surtout la pénurie d'effectifs qui est criante puisque depuis 2002, notre administration a vu ses effectifs réduits de plus de 30 000 agents. Ces suppressions représentent 60 % de l'ensemble de celles de la Fonction Publique d'État. Les boucs émissaires des Finances en ont ras le bol !

C'est un véritable plan social qui ne dit pas son nom et qui asphyxie totalement les services, avec des conséquences désastreuses sur les conditions de travail des collègues

Les annonces de suppression de 120 000 postes de fonctionnaires nous éloignent encore un peu plus de la sortie du tunnel et nous fait craindre le pire quant à l'appel des listes complémentaires.

Pour FO DGFIP, ces décisions sont totalement irresponsables.

Dans le cadre de cette CAPL, les élus FO DGFIP 67 réitèrent leurs revendications pour des règles de gestion qui profitent à tous les agents :

- 2 véritables mouvements par an,
- un délai de séjour d'un an démarrant le jour de la nomination des inspecteurs stagiaires soit le 1er septembre,
- une réforme du statut d'ALD (Agent à la disposition), et ce pour tous les grades, car ce positionnement est précaire pour les collègues et générateur d'instabilité pour les services,
- la création d'un concours A cadastre,
- une affectation la plus fine possible,

avec, en préalable :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- l'arrêt des restructurations tous azimuts et à marche forcée
- la création de postes à hauteur des besoins des services.